

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 25
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 1
 Abstentions : 1

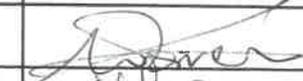
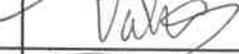
Date de convocation : 07/04/2021



Présenté par (1) Le Le Maire.
 A Paulhan, le 15/04/2021
 Le Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Paulhan, le 15/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ALEIX BERTRAND		
AMMARI HANANE		
BAILLEUX-MOREAU YVES		
BIROUSTE PASCAL	Procurator à Bertrand ALEIX	
BONSIGNORI VINCENT		
BOUISSON MYLENE		
CAMPOY VERONIQUE	Procurator à Hanane AMMARI	
CAPELLE LAETITIA		
DAVIT HELENE		
DJUROVIC ALEKSANDRA	Procurator à Mohamed NOUGOUR	
DUPONT LAURENT	Procurator à Fabienne HEREDIA	
GARIN-MICHAUD GERARD		
GASC CARINE		
GASC GEORGES		
GAUBERT GUY		
GAVINET ISABELLE		
GUERIN GREGORY		
HEREDIA FABIANNE		
JAM THIERRY		ABSENT
JURION LEON		
LAMBERT MARCEL		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
NOUGOUM MOHMED		
PONCE VERONIQUE		
RICARD CHRISTINE	Procurator à Claude VALERO	
ROYON SOPHIE		
SEBASTIAN DAVID	Procurator à Véronique PONCÉ	
VALERO CLAUDE		Ne participe pas au vote

Certifié exécutoire par (1) Le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.